Envoyé en préfecture le 31/05/2022
Reçu en préfecture le 31/05/2022
Affiché le
ID : 007-210703195-20220530-DELIB612022-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE — ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
30/05/2022

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Motion pour le maintien des services médico-sociaux au Teil

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

Pour : 25
Abstentions : 4
Contre :

L'An Deux Mille Vingt Deux, le trente mai dans la salle des fêtes de la Mairie, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Jouve), Mme Guillot (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Secrétaire : M. Vallon

Nous avons appris récemment que le Président du Département de l'Ardèche, Olivier Amrane, souhaitait fermer tous les services départementaux présents sur la commune du Teil, à l'espace Aden (PMI, CMS, logement, emploi, insertion, RSA, handicapés, personnes âgées…).

Plus de 80% des usagers de ces services sont teillois et les autres viennent des communes des alentours : Viviers, Aubignas, Alba la Romaine, Saint Thomé, Valvignères, Sceautres...

Citons quelques exemples :

- 85% des enfants vus en consultation sont du Teil ;
- 80% des personnes reçues par ces services, tous âges confondus résident au Teil. D'autres viennent des communes citées ci-dessus. Un déplacement à Meysse les éloignerait encore de ce service public ;
- 80% des suivis « psychologue » sont du Teil ;
- Les lycéens et collégiens, grâce à la proximité des locaux, se rendent à pied et sur des temps scolaires pour des moyens contraceptifs, test MST, avortement, suivis gynécologiques... ; Comment feront-ils pour se rendre à Meysse ?
- Nous savons aussi que les infirmières ont fait un important travail de partenariat avec le Centre socioculturel, le Secours Populaire, le relais des assistantes maternelles, la médiathèque, la Croix Rouge... Ces actions collectives et ce lien de proximité sont primordiaux pour soutenir du mieux possible les habitants.
- Le suivi des moins de 6 ans dans les écoles est aussi primordial et leur demande du temps : qu'en sera-t-il quand elles devront rallonger leurs temps de déplacement ?

Cette décision de fermeture des services par le Président du Conseil départemental Olivier Amrane est grave : c'est éloigner les services des usagers ! Comment feront ces collégiens, lycéens, parents, personnes âgées, personnes sans emploi, personnes à mobilité réduite... pour se rendre dans ces services ?

Envoyé en préfecture le 31/05/2022
Reçu en préfecture le 31/05/2022
Affiché le
ID : 007-210703195-20220530-DELIB612022-DE

Un déménagement des services départementaux à l'extérieur de la Commune remettrait aussi complètement en question tout le travail de partenariat et d'échanges mis en place entre tous les acteurs.

Sans compter que financièrement, il faudrait que le Département investisse dans des véhicules pour permettre aux agents de se rendre au domicile des personnes qui aujourd'hui accèdent facilement à ces différents services. Ce temps passé en déplacements sera du temps non passé avec les personnes accompagnées ! Il faudra aussi trouver des solutions de déplacements pour que 80% des personnes accompagnées, puissent accéder à ces services.

Cette décision de fermeture aurait selon nous des conséquences graves pour de nombreux ardéchois accompagnés. Elle éloignerait aussi les agents de leur domicile, dans un contexte où nous le savons, les frais kilométriques liés à l'augmentation du coût de l'essence, sont comptés.

Plusieurs propositions de terrains et bâtiments ont été faites au Président du Département Olivier Amrane pour trouver une issue favorable pour ne pas priver l'ensemble des usagers de ces services et pénaliser les agents du Département.

Aujourd'hui, nous souhaitons dire non à la fermeture des services médico-sociaux au Teil !

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI